

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION (STMG)

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
SPÉCIALITÉ : **GESTION ET FINANCE**

PARTIE ÉCRITE

SESSION 2016

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Annexes à rendre avec la copie:

Annexe A : Page 12/12 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 12 pages numérotées 1/12 à 12/12
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire..... p 2

PREMIÈRE PARTIE (93 points)

Présentation de l'entreprise p 3

DOSSIER 1 – La gestion de la trésorerie (38 points) p 4

DOSSIER 2 – Le suivi des créances (25 points) p 5

DOSSIER 3 – La rentabilité des projets (30 points) p 6

DEUXIÈME PARTIE (27 points) p 7

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – La gestion de la trésorerie

Annexe 1 : Conditions actuelles de règlement des clients et fournisseurs p 8

Annexe 2 : Informations complémentaires sur les chantiers prévus au début de l'année 2016. p 8

Annexe 3 : Budgets prévisionnels sur les quatre premiers mois de 2016 p 9/10

Annexe A : Étude des simulations de trésorerie (à rendre avec la copie) p 12

DOSSIER 2 - Le suivi des créances

Annexe 4 : Extrait de la balance âgée au 31 décembre 2015 (en euros)..... p.11

Annexe 5 : Tableau des créances douteuses au 31 décembre 2015 (en euros)..... p 11

Annexe 6 : Écriture enregistrée au 31 décembre 2015 par M. Bronus..... p 11

DOSSIER 3 - La rentabilité des projets

Annexe 7 : Extrait de l'entretien avec M. Boutaud p 11

Annexe 8 : Compte de résultat par variabilité de la nouvelle activité p 11

Les deux exemplaires fournis pour l'annexe A (à rendre en un exemplaire), étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.

PREMIÈRE PARTIE

La SAS (société par actions simplifiée) Jélac, située à Tours, est une des entreprises les plus réputées en Touraine pour ses compétences dans les domaines de la maçonnerie et de la taille de pierre. Elle est reconnue pour la qualité inégalée de son travail et une excellente connaissance de la pierre typique de Touraine, « le tuffeau ». L'entreprise réalise divers travaux ayant tous trait à la pierre et à la construction : travaux de maçonnerie, ravalement de façades, construction de bâtiments neufs et taille de pierre. C'est actuellement M. Boutaud (descendant du créateur) qui la dirige.

Les atouts de la société sont principalement :

- une équipe de 50 professionnels hautement qualifiés et une politique de formation solide (apprentissage notamment en partenariat avec le compagnonnage des tailleurs de pierre) ;
- un matériel d'exécution récent ;
- un respect des délais ;
- une flexibilité et une réactivité ;
- des certifications professionnelles attestant des compétences techniques de l'entreprise.

Sa clientèle est constituée :

- de particuliers pour la majorité (60%) : restauration de maisons individuelles anciennes,
- de professionnels (40%) : entreprises de restauration de bâtiments et sociétés financières qui, pour le compte de clients, rachètent et restaurent des monuments historiques très nombreux dans la région.

Tours et sa région proche comportent de nombreux châteaux et manoirs dont la restauration nécessite un savoir-faire spécifique. Le carnet de commandes « particuliers » est donc bien rempli. L'activité « restauration de monuments historiques » se porte plutôt bien également.

Les prestations réalisées par l'entreprise Jélac sont soumises au taux de TVA de 10 %.

Les achats que l'entreprise réalise sont en revanche soumis au taux normal de TVA (20%).

DOSSIER 2 : LE SUIVI DES CRÉANCES

Par le passé, l'entreprise Jélac a connu des difficultés financières. Malgré un carnet de commandes plein et un chiffre d'affaires en progression, l'entreprise a été victime de la défaillance de plusieurs clients importants, ce qui a gravement fragilisé sa solvabilité. Depuis cette période, M. Boutaud demande au comptable de surveiller les créances clients de l'entreprise. Il effectue un suivi régulier grâce au système d'information de l'entreprise qui intègre un module comptable dont une des fonctions est d'éditer la situation des clients en fonction des dates d'échéance des créances. Toutefois, le comptable souhaite apporter des améliorations dans le suivi et le contrôle des créances clients.

Le comptable fournit en date du 31 décembre 2015 un extrait de la balance âgée accompagné du tableau des créances douteuses.

Vous disposez des **annexes 4 à 6** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

- 1. Montrer, pour les clients Roméro et Fabert, la cohérence entre la balance âgée et le tableau des créances douteuses.**
- 2. Justifier l'écriture enregistrée par le comptable au 31 décembre 2015 (annexe 6).**
- 3. Proposer une amélioration du plan des comptes de l'entreprise afin d'améliorer le suivi client.**
- 4. Préciser la procédure de relance qu'aurait pu déclencher le comptable à l'encontre du client Roméro, dès lors qu'il a eu connaissance de son retard de paiement.**
- 5. Justifier les montants de la colonne des « ajustements » au 31 décembre 2015 (annexe 5).**
- 6. Préciser le principe comptable sur lequel repose l'enregistrement des écritures concernant les dépréciations des créances clients. Justifier la réponse**
- 7. Enregistrer les écritures qui découlent du tableau des créances douteuses.**

DOSSIER 3 : LA PROFITABILITÉ DES PROJETS

La société Jélac souhaite se diversifier progressivement dans la construction de maisons destinées à des clients particuliers.

Afin de mesurer le risque lié à cette nouvelle activité, l'entreprise envisage :

- dans un premier temps, une activité limitée au département d'Indre-et-Loire avec la réalisation de 40 maisons par an.
- dans un deuxième temps, une extension de cette activité au département voisin du Cher ; pour cela, elle a d'ores et déjà contacté un promoteur local en vue d'une future collaboration ; elle souhaiterait savoir si cette extension lui permettrait de minimiser ses risques.

Cette nouvelle activité augmentera les approvisionnements de l'entreprise. Elle espère ainsi négocier auprès de ses fournisseurs des conditions commerciales avantageuses, ce qui lui permettrait de proposer des maisons à des prix attractifs. Cette nouvelle activité entraînerait également des frais supplémentaires (services extérieurs, petites fournitures, etc.).

Par ailleurs, cette nouvelle activité lui permettrait de réaliser des chantiers plus courts, s'assurant des encaissements plus réguliers susceptibles de régler ses difficultés de trésorerie.

Cette diversification d'activité oblige l'entreprise Jélac à envisager des investissements importants dans la capacité de production qu'elle pense amortir sur plusieurs années, et peut-être même des recrutements en contrat à durée indéterminée (architecte, ouvriers du bâtiment,...). Elle pense financer une partie de ces investissements par emprunt bancaire.

Pour assurer la sécurité de leur exploitation, confrontée à des risques importants liés aux aléas climatiques, les entreprises du secteur ciblent un chiffre d'affaires supérieur de 25 % à leur seuil de rentabilité.

Vous disposez des **annexes 7 et 8** pour traiter ce dossier.

A – La profitabilité de la nouvelle activité

M. Boutaud vous demande d'étudier la profitabilité et le risque de ce projet.

Travail à faire

1. **Retrouver par le calcul le montant du chiffre d'affaires de l'annexe 8.**
2. **Citer des exemples concrets de charges variables et de charges fixes (deux exemples par type de charge) que va devoir supporter la société Jélac.**
3. **Combien de maisons l'entreprise doit-elle construire et vendre pour pouvoir dégager du profit ?**
4. **Déterminer le chiffre d'affaires minimum que doit réaliser la société Jélac afin de répondre au critère de sécurité de 25 %, retenu par les entreprises de son secteur d'activité.**
5. **Indiquer, en justifiant la réponse, si la société Jélac a intérêt à mener à bien son projet.**

B – Extension de la nouvelle activité

Le responsable de l'entreprise a contacté un promoteur du Cher pour une éventuelle collaboration sur un programme de 10 maisons identiques à celles que l'entreprise projette de construire. La société Jélac aurait la qualité de sous-traitant chargé de la construction des maisons qui seraient vendues au promoteur au prix de 1 350 € le m².

La construction de chaque nouvelle maison peut être absorbée par les capacités de production initialement prévues. Elle n'exigerait donc aucune modification de structure.

Le projet global porterait donc sur 40 maisons vendues à des particuliers à 1 500 € le m² et 10 maisons vendues à un promoteur à 1 350 € le m².

Travail à faire

6. **Présenter le compte de résultat par variabilité du projet global.**
7. **Déterminer si l'acceptation de la nouvelle commande permet d'améliorer la profitabilité et de respecter les critères de risque adoptés par les entreprises du secteur d'activité.**
8. **Conclure sur l'opportunité pour la société Jélac d'adopter ce projet global.**

DEUXIÈME PARTIE

Actuellement, on constate que les défaillances d'entreprises proviennent en grande partie des difficultés de trésorerie. En raison d'une insuffisance de capitaux propres, ce phénomène est accentué dans les très petites entreprises (TPE) et dans les petites et moyennes entreprises (PME), notamment en période de crise économique.

En principe, les entreprises sont sur un même pied d'égalité dans la mesure où elles disposent toutes des mêmes outils de suivi (notamment l'établissement d'un budget de trésorerie) et des mêmes moyens d'action.

Cependant, une fois l'anticipation faite de la trésorerie à venir, toutes les entreprises n'évoluent pas dans le même contexte et ne devront pas avoir recours aux mêmes moyens d'action.

La nature de l'activité ou d'autres facteurs de contingence peuvent avoir des répercussions sur la situation de la trésorerie.

La société Jélac, de par son activité de construction a des besoins importants de trésorerie (chantiers longs, avance des frais engagés élevés, investissements...). Ses besoins de trésorerie sont accentués par de longs délais de paiement accordés à ses clients (plus particulièrement à ses clients professionnels) et par des aléas climatiques qui créent un décalage important entre la signature d'un chantier et l'encaissement du règlement final.

Un nouveau projet peut aussi avoir un impact sur la gestion de la trésorerie.

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie, ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

Peut-on affirmer que toutes les entreprises sont sur un même pied d'égalité en ce qui concerne la gestion de la trésorerie ?

ANNEXE 1 : Conditions actuelles de règlement des clients et fournisseurs

Les conditions de **paiement des clients** sont les suivantes :

- pour les particuliers :
 - 30 % au début des travaux ;
 - 70 % à la fin du chantier.
- pour les professionnels (entreprises et sociétés financières) :
 - 20 % au début des travaux ;
 - 80 % à la fin du chantier.

Les conditions de **paiement des fournisseurs** sont les suivantes :

- 50 % au comptant ;
- 50 % à 30 jours.

ANNEXE 2 : Informations complémentaires sur les chantiers prévus au début de l'année 2016

L'entreprise Jélac prévoit pour les quatre premiers mois de l'année 2016 le lancement des chantiers suivants :

- Janvier 2016 :

Début de la rénovation de la façade de l'hôtel « Groin », hôtel particulier du XVIIIème siècle
Fin estimée des travaux : juin 2016 (mi travaux estimée en mars 2016)
Montant HT du chantier : 600 milliers d'euros (taux de TVA : 10%)
*Type de Client : **Professionnel***

- Février 2016 :

Début de rénovation d'un manoir d'un particulier sur Azay Le Rideau
Fin des travaux : Avril 2016
Montant HT du chantier : 250 milliers d'euros (taux de TVA : 10%)
*Type de Client : **Particulier***

- Mars 2016 :

Début de la rénovation d'un local d'activité d'une entreprise située sur La Riche
Fin des travaux : mai 2016 (mi travaux estimée en avril 2016)
Montant HT du chantier : 180 milliers d'euros (taux de TVA : 10%)
*Type de Client : **Professionnel***

- Avril 2016 :

Début des travaux de réfection d'un manoir du XVème siècle
Fin des travaux : août 2016 (mi travaux estimée en juin 2016)
Montant HT du chantier : 300 milliers d'euros (taux de TVA : 10%)
*Type de Client : **Professionnel***

Remarques :

- L'entreprise Jélac a prévu de débiter un seul chantier par mois.
- Seul le chantier du mois de février est commandé par un particulier, les autres chantiers le sont par des professionnels (entreprises et sociétés financières).

ANNEXE 3 - Budgets prévisionnels sur les quatre premiers mois de 2016

Budget des ventes (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
CA HT	600,0	250,0	180,0	300,0	1330,0
TVA collectée 10%	60,0	25,0	18,0	30,0	133,0
CA TTC	660,0	275,0	198,0	330,0	1463,0

Budget des approvisionnements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Achat de MP (pierre sèche notamment)	300,0	100,0	50,0	150,0	600,0
TVA déductible 20%	60,0	20,0	10,0	30,0	120,0
Achats TTC	360,0	120,0	60,0	180,0	720,0

Budget des charges de personnel (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Salaires	80,0	77,0	75,0	78,0	310,0
Charges sociales	36,0	34,6	33,7	35,1	139,4

Budget des investissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Immobilisations HT				90,0	90,0
TVA déductible sur immobilisations				18,0	18,0
Immobilisations TTC				108,0	108,0

Budget des autres charges (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Autres charges de fonctionnement HT	60	45	40	50	195,0
TVA déductible sur autres charges	12	9	8	10	39,0
Autres charges de fonctionnement TTC	72	54	48	60	234,0
Dotation aux amortissements	8	8	8	8	32,0

Budget de TVA (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
TVA collectée	60,0	25,0	18,0	30,0
TVA déductible sur autres biens et services	72,0	29,0	18,0	40,0
TVA déductible sur immobilisations				18,0
Crédit de TVA mois précédent		12,0	16,0	16,0
TVA à décaisser			-	
Crédit de TVA à reporter	12,0	16,0	16,0	44,0

(suite page suivante)

ANNEXE 3 (suite) - Budgets prévisionnels sur les 4 premiers mois de 2016

Budget des encaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Créances antérieures ^(*)	40,0				123,2
Prestations de janvier	132,0				528,0
Prestations de février		82,5		192,5	
Prestations de mars			39,6		158,4
Prestations d'avril				66,0	264,0
Totaux	172,0	82,5	39,6	258,5	1 073,6

Budget des décaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Dettes fournisseurs antérieures	240,0				
Achats de janvier	180,0	180,0			
Achats de février		60,0	60,0		
Achats de mars			30,0	30,0	
Achats d'avril				90,0	90,0
TVA à décaisser	20,0				
Salaires	80,0	77,0	75,0	78,0	
Charges sociales	100,0			104,3	
Autres charges de fonctionnement	72,0	54,0	48,0	60,0	
Règlement des immobilisations				108,0	
Totaux	692,0	371,0	213,0	470,3	90,0

Budget de trésorerie (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	950,0	430,0	141,5	-31,9
Encaissements	172,0	82,5	39,6	258,5
Décaissements	692,0	371,0	213,0	470,3
Trésorerie finale	430,0	141,5	-31,9	-243,7

(*) Plusieurs clients professionnels (investisseurs donneur d'ordre) doivent encore de l'argent à l'entreprise sur des prestations effectuées en 2015.

ANNEXE 4 : Extrait de la balance âgée au 31 décembre 2015 (en euros)

Noms des clients	Échéances des créances						
	Décembre 2014	Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015	Janvier 2016	Février 2016
Romero			28 600				
Haka						120 000	
Sté Touranjo							215 000
Sté Fabert	94 600						
.....							

ANNEXE 5 : Tableau des créances douteuses au 31 décembre 2015 (en euros)

Nom clients	Créances TTC 31/12/15	Créances HT 31/12/15	Dépréciations au 31/12/2015		Dépréciations au 31/12/2014	Ajustements		Créances irrécouvrables	
			Taux	Montant		Montant	Dotation	Reprise	HT
Romero	28 600	26 000	45%	11 700		11 700			
Fabert	94 600	86 000			60 000		60 000	86 000	8 600
TOTAL						11 700	60 000	86 000	8 600

ANNEXE 6 : Écriture enregistrée au 31 décembre 2015 par M. Bronus

416		31/12/2015			
	411	Clients douteux		28 600	28 600
		Clients			
		<i>Client douteux Romero</i>			

ANNEXE 7 : Extrait de l'entretien avec M. Boutaud

L'entreprise estime pouvoir construire et vendre 40 maisons d'une taille de 120 m² pour un prix de vente HT au m² de 1 500 €.

Le montant unitaire des charges variables s'élève à 1 100 € par m².

Nos charges fixes annuelles sont estimées à 1 700 000 €.

ANNEXE 8 : Compte de résultat par variabilité de la nouvelle activité

Eléments	Montants	%
Chiffre d'affaires	7 200 000	100%
Charges variables	5 280 000	73,33%
Marge sur coût variable	1 920 000	26,67%
Charges fixes	1 700 000	23,61%
Résultat d'exploitation	220 000	3,06%

ANNEXE A – Étude des simulations de trésorerie (à rendre avec la copie)

Seule la simulation 2 est à compléter

SIMULATION 1 déjà complétée

Budget des encaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Créances antérieures	40,0				123,2
Prestations de janvier	264,0				396,0
Prestations de février		82,5		192,5	
Prestations de mars			79,2		118,8
Prestations d'avril				132,0	198,0
Totaux	304,0	82,5	79,2	324,5	836,0

Budget de trésorerie (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	950,0	562,0	273,5	139,7
Encaissements	304,0	82,5	79,2	324,5
Décaissements	692,0	371,0	213,0	470,3
Trésorerie finale	562,0	273,5	139,7	-6,1

SIMULATION 2 (à compléter)

Budget des encaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Créances antérieures					
Prestations de janvier					
Prestations de février					
Prestations de mars					
Prestations d'avril					
Totaux					

Budget de trésorerie (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	950,0			
Encaissements				
Décaissements	692,0	371,0	213,0	470,3
Trésorerie finale				

ANNEXE A – Étude des simulations de trésorerie (à rendre avec la copie)

Seule la simulation 2 est à compléter

SIMULATION 1 déjà complétée

Budget des encaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Créances antérieures	40,0				123,2
Prestations de janvier	264,0				396,0
Prestations de février		82,5		192,5	
Prestations de mars			79,2		118,8
Prestations d'avril				132,0	198,0
Totaux	304,0	82,5	79,2	324,5	836,0

Budget de trésorerie (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	950,0	562,0	273,5	139,7
Encaissements	304,0	82,5	79,2	324,5
Décaissements	692,0	371,0	213,0	470,3
Trésorerie finale	562,0	273,5	139,7	-6,1

SIMULATION 2 (à compléter)

Budget des encaissements (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Reste dû
Créances antérieures					
Prestations de janvier					
Prestations de février					
Prestations de mars					
Prestations d'avril					
Totaux					

Budget de trésorerie (en milliers d'€)

	Janvier	Février	Mars	Avril
Trésorerie initiale	950,0			
Encaissements				
Décaissements	692,0	371,0	213,0	470,3
Trésorerie finale				